

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 novembre 2023 A 20 HEURES 30



FONCIER – Aménagement et à l'entretien d'un panneau d'information de la grande traversée du Rhône et du grand tour des monts du lyonnais vtt sur le territoire de la commune de Vaugneray – autorisation de signer une convention.

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 10/11/2023
En exercice : 33	
Présents : 27	Affichage de la convocation : 14/11/2023
Pouvoirs : 5	
Votants : 32	Affichage du compte rendu : 23/11/2023
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMIN, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS-MOREAU.	
Absents ayant remis pouvoir :	
Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à M Henri COQUARD, Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à M Philippe LARGE Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Stéphane GILLET M Jean-Pierre NEMOZ donne pouvoir à M Joao DA ROCHA M Gerbert RAMBAUD donne pouvoir à Mme Isabelle VIDAL	
Absents ou excusés :	
Chantal BERTHILLON	

M Safi BOUKACEM est élu secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Monsieur le Maire expose que, dans le cadre de sa politique de sports de nature, le Département du Rhône favorise les randonnées de VTT par des parcours en itinérance.

Ces parcours de VTT font l'objet d'un jalonnement labélisé par la Fédération française de cyclisme.

Ces parcours empruntent majoritairement des chemins ou routes du domaine public.
Ces parcours peuvent parfois sortir des limites administratives du département du Rhône dans un souci de cohérence des randonnées.

Il est nécessaire de conclure une convention afin de définir les conditions d'aménagement et d'entretien d'un panneau d'information de la Grande Traversée du Rhône et du Grand Tour des Monts du Lyonnais sur la commune de Vaugneray (lieu d'implantation en annexe).

VU le Code général des collectivités territoriales ;
VU le projet de convention ;

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :**
32 suffrages exprimés : 32 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés

AUTORISE

Monsieur le Maire à signer la convention d'aménagement et à l'entretien d'un panneau d'information de la grande traversée du Rhône et du grand tour des Monts du Lyonnais VTT jointe en annexe sous réserve d'une implantation sans nuisance visuelle.

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le

25 NOV. 2023

et de la publication en mairie le

25 NOV. 2023

Le secrétaire

Safi BOUKACEM

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Délibération n° 2023 11 20-14 FONCIER- Aménagement et entretien

Objet de l'acte : d'un panneau d'information de la grande traversée du Rhône et du grand tours des Monts du Lyonnais VTT sur le territoire de la commune-
Autorisation de signer une convention

.....
Date de décision: 20/11/2023

Date de réception de l'accusé 25/11/2023

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2023112014_14

Identifiant unique de l'acte : 069-200047785-20231120-2023112014_14-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .5

Domaine et patrimoine

Autres actes de gestion du domaine public

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : delib 14.pdf (99_DE-069-200047785-20231120-2023112014_14-DE-1-1_1.pdf)